



DOSSIER DE PRÉSENTATION



**MERCREDI 10 AVRIL 2013**

**MONTREUIL**

Salle des fêtes

Mairie de Montreuil

# **LA DIASPORA MALIENNE POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DU MALI**



MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

# PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT ET CONTEXTE

MONTREUIL, MERCREDI 10 AVRIL 2013



**Organisé par le ministère des Affaires étrangères, le séminaire « La diaspora malienne pour la paix et le développement du Mali » est la première rencontre internationale de la diaspora malienne depuis la crise au Mali.**

Cette rencontre a pour objectif d'associer la diaspora malienne au processus de sortie de crise au Mali, notamment dans la perspective de la préparation de la conférence internationale des donateurs pour le développement du Mali, organisée à Bruxelles par la France et l'Union européenne le 15 mai prochain.

La mobilisation de la diaspora est un des piliers identifiés par la France pour soutenir le développement du pays dans l'approche globale qui est celle de notre pays pour la paix et le développement du Mali.

En effet, la stratégie française pour le développement du Mali s'appuie sur **4 piliers** :

- **la reprise de l'aide bilatérale française** : l'adoption de la feuille de route par le Parlement malien, le 29 janvier dernier, a permis la reprise progressive de l'aide française au développement avec un portefeuille de projets de près de 150 millions d'euros donnant la priorité à l'amélioration des conditions de vie des Maliennes et des Maliens ;
- **la mobilisation de l'aide européenne et multilatérale** : l'Union européenne est également fortement présente avec une aide budgétaire et le financement de projets de développement. Pour mobiliser la communauté internationale, la France et l'Union européenne organiseront à Bruxelles, le 15 mai, une conférence internationale des donateurs pour la relance du Mali ;
- **l'action extérieure des collectivités territoriales** qui entretiennent de nombreux partenariats et des coopérations décentralisées avec le Mali ;
- **Et enfin la mobilisation de la diaspora** pour le développement.

Ce séminaire permettra d'échanger sur la place, le rôle et les apports de la diaspora malienne dans la paix et le développement du Mali. Il sera l'occasion de consulter la diaspora malienne afin de recueillir sa vision de la situation au Mali et des besoins actuels du pays. Il s'agira aussi de définir la meilleure façon de soutenir ses contributions au développement du Mali.

Le ministre délégué chargé du développement, Pascal Canfin, et le ministre des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine, Demba Traore, participeront à ce séminaire. Ils seront accueillis par la maire de Montreuil, Dominique Voynet. Seront également associés Razzy Hammady, député de Seine-Saint-Denis, président du groupe d'amitié France-Mali à l'Assemblée nationale, Joël Labbe, sénateur du Morbihan, président délégué du groupe France-Afrique de l'Ouest (pour le Mali) du Sénat, et Jacques Legendre, sénateur du Nord, président du groupe d'amitié France-Afrique de l'Ouest.

## PROGRAMME

---

### ■ 14h00 Mots de bienvenue

- Dominique VOYNET, maire de Montreuil ;
- Demba TRAORE, ministre des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine ;
- Pascal CANFIN, ministre délégué chargé du Développement.

### ■ 14h45 Tables rondes

**14h45** Introduction des tables rondes, Jean-Baptiste MATTEI, directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des Affaires étrangères.

**15h00** Tables rondes animées par des représentants maliens autour de deux thèmes :

- Retour d'expériences, identification des bonnes pratiques et des savoir-faire de la diaspora malienne pour le développement socio-économique du Mali ;
- Perspectives pour le renforcement des actions portées par la diaspora malienne en faveur du développement socio-économique du Mali.

### ■ 16h30 Pause

### ■ 16h45 Restitution et mise en commun des travaux des tables rondes

**16h45** Restitution des travaux par chaque rapporteur et échanges avec la salle ;

**18h00** Synthèse du rapporteur général, Jean-Baptiste MATTEI, directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des Affaires étrangères.

### ■ 18h15 Clôture

- Joël LABBE, sénateur du Morbihan
- Razy HAMMADI, député de Seine-Saint-Denis

### ■ 18h40 Cocktail

## QUELQUES REPÈRES

SUR LES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ DE LA DIASPORA MALIENNE  
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU MALI

### ■ Retour d'expériences et bonnes pratiques de la diaspora malienne pour le développement du Mali

**Dans son volet retour d'expériences, cette première table ronde permettra aux participants de discuter et de capitaliser sur les savoir-faire de la diaspora en matière de développement et d'identifier les bonnes pratiques en matière de performance et de gouvernance des projets qu'elle soutient.**

#### Un acteur reconnu

La diaspora malienne est un acteur reconnu en matière de mobilisation de ses compétences et de ses ressources au service du développement du Mali.

La diaspora malienne est estimée à 4 millions de personnes, soit plus du quart de la population du Mali. Ses membres résident essentiellement en Afrique : 3,5 millions dont 2 millions en Côte d'Ivoire. En Europe, les Maliens sont principalement établis en France, pays dans lequel réside la moitié des 200 000 Maliens d'Europe.

La valorisation des compétences techniques et financières de la diaspora malienne pour le développement du Mali tient son origine des premiers départs de migrants, notamment issus de la région de Kayes. En France, elle s'est rapidement organisée, d'abord de façon informelle, puis officielle, au travers d'associations maintenant une forte cohésion entre diaspora, pays et village d'origine.

Par son positionnement sur ce double espace : pays d'accueil et pays d'origine, la diaspora contribue activement au développement du Mali, directement ou en partenariat avec d'autres acteurs de la solidarité internationale.

La diaspora malienne contribue de deux manières au développement du Mali :

- D'une part, elle transfère une partie de ses revenus, ressources significatives, tant pour les ménages à un niveau microéconomique, que pour l'économie malienne à un niveau global. En 2011, selon les estimations, les transferts de fonds formels et informels des Maliens de l'extérieur auraient représenté une somme équivalente à 6 % du PIB malien et un flux équivalent à 60 % de l'aide publique au développement mobilisée au profit du Mali. Ces ressources financières sont donc importantes et représentent un apport substantiel pour l'économie malienne. Les contributions de la diaspora sont à la fois individuelles (aides familiales, investissements immobiliers, création d'entreprise) et collectives (accès aux services de base, investissements mutualisés, tels qu'infrastructures scolaires, centres de santé, adductions d'eau, projets hydro-agricoles).
- D'autre part, la diaspora met au profit du Mali des compétences spécifiques en matière d'innovation technologique ou de normes. Ces transferts sont également déterminants pour le développement.

## Un potentiel important

Le « potentiel de solidarité » de la diaspora est encouragé et soutenu par le Mali et ses partenaires au développement.

Le Mali a consacré les questions de « migration et développement » au rang de politique publique. Cette institutionnalisation s'est opérée via la création d'une Délégation générale des Maliens de l'extérieur (DGME) rattachée au ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine (MMEIA) constitué en 2004, afin, notamment, d'élaborer et mettre en œuvre « des mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'extérieur dans la vie nationale et dans la réalisation des actions de codéveloppement ».

Le Mali affirme également sur la scène mondiale sa conviction de la contribution positive de la migration à son développement en participant aux principales rencontres internationales en matière de « migration et développement » : trois conférences ministérielles euro-africaines sur la migration et le développement, dialogue de haut niveau sur les migrations des Nations unies, etc.

Depuis plus d'une décennie, le Mali s'appuie sur ses partenaires techniques et financiers au développement pour favoriser et accompagner la mobilisation des compétences techniques et financières de la diaspora malienne pour son développement.

Les programmes franco-maliens de « codéveloppement » ont permis, pendant près de 10 ans, de soutenir des projets de développement local portés, mis en œuvre et cofinancés par les associations de migrants, y compris celles mobilisant des jeunes. Dès 2009, l'Union européenne, au travers du projet « Codéveloppement Mali », appuie les associations en ouvrant l'éligibilité à l'ensemble des associations en Espagne et dans l'espace de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'État malien assure, grâce à la Cellule technique du codéveloppement (CTC) un appui technique en matière de développement local et d'investissement privé.

Le soutien aux initiatives de solidarité pour le développement de la diaspora malienne est également encouragé et soutenu par les ONG de développement impliquées sur le thème de la migration, par les collectivités territoriales ayant noué des partenariats avec des territoires d'où sont originaires leurs résidents issus du Mali. La mobilisation de ces acteurs (diaspora, ONG et collectivités territoriales), qui apportent leurs qualifications, leur expérience et leurs réseaux, permet de renforcer l'impact et la pérennité des projets mis en œuvre.

## PERSPECTIVES

### POUR LE RENFORCEMENT DES ACTIONS DE LA DIASPORA MALIENNE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU MALI

**Le volet « perspectives » de cette deuxième table ronde permettra aux participants d'identifier des mécanismes et modalités à même de renforcer les actions de la diaspora malienne dans un contexte de sortie de crise et de réconciliation nationale pour dépasser son rôle de cofinanceur et de maître d'œuvre de projets de développement local maintenant bien maîtrisé.**

Ces actions s'inscriront dans la nouvelle vision développée par la France en matière de lien entre mobilité et développement. Ce gouvernement a fait le choix dès mai 2012 de mettre fin au lien établi par le gouvernement précédent entre politique de développement et politique migratoire. Le précédent gouvernement avait déplacé une partie du budget alloué au développement du ministère des Affaires étrangères vers le ministère de l'Intérieur pour pouvoir négocier le financement de projets de développement comme contrepartie à une politique de contrôle des flux migratoires « à la source ». Ce lien a été supprimé ; ainsi la totalité du budget concerné revient sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères dès 2013 et vient soutenir des projets menés par les diasporas indépendamment des politiques migratoires.

#### ■ Diversifier les champs d'intervention

Dépasser les projets d'infrastructures villageoises voire communales, essentiellement financés jusqu'à présent, constitue un enjeu essentiel afin de couvrir l'ensemble des sujets pertinents en matière de développement et de répondre aux besoins spécifiques du Mali.

Dans cette optique de mobilisation des Maliens de l'extérieur pour le développement du pays, deux champs d'intervention, peu explorés jusqu'à présent, apparaissent particulièrement pertinents, notamment au vu de la situation politique actuelle.

#### Renforcer la contribution des Maliens de l'extérieur au développement économique du Mali

Le principal enjeu consiste à renforcer l'impact économique de la migration malienne.

Si les transferts contribuent de façon générale à l'économie malienne, notamment en soutenant la consommation, l'orientation d'une part de ces transferts vers des investissements, notamment productifs constitue un défi. La création d'entreprises par la diaspora revêt, par exemple, un potentiel encore sous-exploité.

Faire de la migration un véritable atout pour le développement du pays et un facteur de croissance économique implique donc de favoriser et d'accroître la mobilisation des ressources financières des diasporas notamment en favorisant les dispositifs de transferts de fonds pour des initiatives d'entrepreneuriat, en particulier des jeunes générations afin de créer des emplois, en valorisant le capital et l'expérience de la diaspora.

Promouvoir cet impact économique de la diaspora implique de réfléchir à des dispositifs innovants en matière d'accompagnement, d'ingénierie financière et de politique publique.

## Soutenir le renforcement de la gouvernance locale

Dans la mise en œuvre des projets soutenus par la diaspora et ses partenaires, les associations qui les promeuvent s'assurent qu'ils s'intègrent dans la planification locale et/ou nationale. Les questions foncières, le respect des préconisations nationales pour les plans des infrastructures, les procédures d'appels d'offres sont autant de sujets qui participent de la gouvernance locale.

L'organisation pour la mise en œuvre des projets prévoit souvent un comité de pilotage impliquant les services déconcentrés de l'État, les associations d'usagers (parents d'élèves, usagers des services de santé, d'eau potable ou d'assainissement, comité de gestion des ressources hydrauliques à usage agricole...) de façon à garantir une parfaite information des actrices et des acteurs ainsi qu'une transparence dans la gestion financière de chaque projet financé.

Les actions appuyées par la diaspora peuvent ainsi soutenir le renforcement de la gouvernance locale en mettant en avant les bonnes pratiques.

La mutualisation des ressources solidaires de la diaspora peut également nourrir la réflexion sur un fonds d'appui de développement local soutenu avec les partenaires techniques et financiers du Mali.

### ■ Mobiliser le potentiel de la diaspora malienne dans toute sa diversité

Forts de l'expérience des associations traditionnelles, le potentiel et les modalités de mobilisation des compétences de l'ensemble de la diaspora malienne peuvent notamment être analysés en vue d'unir les forces et les compétences de chacun pour le développement du Mali.

La mobilisation des jeunes et des femmes est essentielle pour permettre une intervention consolidée et renouvelée favorisant le transfert de compétences de l'ensemble du potentiel de la diaspora malienne.

De même, il convient de tirer parti de la féminisation de la migration et de l'émergence des femmes dans le mouvement associatif afin de combiner compétences, savoir-faire et connaissances des réalités socio-économiques.

La mobilisation de la diaspora malienne, présente dans l'ensemble des pays européens et, surtout, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, apparaît également essentielle.

## CONTACTS

Ministère des Affaires étrangères  
Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats  
27 rue de la Convention - 75015 Paris  
[rencontre.diasporamalienne@diplomatie.gouv.fr](mailto:rencontre.diasporamalienne@diplomatie.gouv.fr)



[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)